



PREAMBULE :

- Considérant le rôle primordial de la santé dans le développement du pays ;

- Considérant que les pharmaciens constituent des cadres clés de la santé...

- Considérant le renouveau démocratique et la nécessité de concevoir un cadre de lutte adapté ;



- Considérant la nécessité d'avoir la conscience professionnelle ;

- Considérant l'inexistence d'un cadre adéquat pour nous regrouper dans ce contexte ;

Écrit par Dr Soumaïla COUMARE
Jeudi, 02 Mai 2013 14:51

Nous pharmaciens du Mali avons décidé de créer un SYNDICAT dénommé

Syndicat national des pharmaciens du Mali conformément aux lois et textes en vigueur.

[Télécharger les statuts et règlement intérieur.](#)